

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME

LIVRE III

LA PROCÉDURE PÉNALE

	Pages.
SECTION I. — Les Formes de la Procédure Pénale.	1
Formes principales de procédure, 1. — Procédure de la <i>cognitio</i> , 3. — Développement de la procédure pénale comitiale, 4. — Insuffisance de cette procédure, 5. — Naissance de la procédure d'accusation, 6. — Principe de la procédure d'accusation, 7. — Spontanéité de l'accusation, 9. — La <i>cognitio</i> sous le Principat, 10. — Cas de <i>cognitio</i> dans le droit pénal de la dernière période, 12. — Situation respective de l'accusation et de la <i>cognitio</i> pendant la dernière période, 16.	
SECTION II. — Compétence. Lien et Temps des Procés.	18
Généralité de la responsabilité criminelle; suspension temporaire de cette responsabilité, 18. — Compétence, 20. — Compétence générale des tribunaux suprêmes, 20. — Limites de compétence pour les <i>judicia privata</i> et les <i>judicia publica</i> , 21. — Compétence des tribunaux extra-urbains, 23. — <i>Forum domicilii</i> , 23. — <i>Forum delicti</i> , 24. — Compétence concurrente de plusieurs autorités, 25. — Locaux où siègent les tribunaux, 26. — Publicité de la procédure	

pénale et son exclusion, 26. — *Basilicæ*, 28. — *Tribunalia*, 28. — Procédure *de plano*, 29. — *Auditoria* et *secretaria*, 30. — Temps du procès, 31. — Vacances judiciaires, 31. — Heures des audiences, 32.

SECTION III. — Les Parties et les Assistants judiciaires dans la Procédure d'Accusation. 34

L'accusateur comme représentant de la communauté, 34. — Procès d'accusation dans l'intérêt propre de l'accusateur, 35. — Motifs d'ordre général qui excluent le droit d'accusation, 37. — Décision du magistrat sur le droit d'accusation, 41. — Concours des accusateurs, 41. — Règlement de ce concours par le magistrat, 42. — Exclusion de la représentation dans la procédure pénale, 43. — Exclusion d'assistants judiciaires pour l'accusation, 45. — Admission d'assistants judiciaires pour la défense, 45. — Rôle des avocats, 47. — Limites du cumul des actions, 48. — Sa recevabilité en cas d'actions contre la même personne, 48. — Délits de différentes personnes, 49. — Exclusion du cumul des actions dans la procédure d'accusation, 50.

SECTION IV. — L'Introduction de l'Accusation. 52

Formation de la demande : *Petitio*, 52. — *Accusatio*, 53. — *Postulatio*, 53. — *Nominis delatio*, 54. — *Inscriptio*, 56. — Serment de *calumnia*, 58. — Liaison de l'instance : *In Jus Vocatio*, 58. — *Sacramentum*, 59. — *Interrogatio lege*, 59. — Suppression de la liaison contradictoire d'instance, 61. — Conséquences et moment de la mise en accusation, 63. — Toilette de deuil, 64. — Délais de l'action pénale, 64. — Conséquences du *reatus* pour les droits honorifiques, 64. — Transmission de l'action pénale aux héritiers, 65. — La *litis contestatio* du droit criminel, 65. — Réglementation par le magistrat de l'instruction préalable menée par l'accusateur, 66. — Constitution de jury, 67. — Serments des jurés, 68. — Fixation du jour de l'audience, 69. — Remise d'audience, 71. — Ordre des procès, 72.

SECTION V. — Les Moyens de Preuve. 74

Exclusion de la preuve formelle dans la procédure pénale, 74.

A. Déclarations et témoignages des personnes libres. 75

Déclarations des personnes libres, 75. — Interdiction légale d'être témoin, 75. — L'obligation de déposer dans la vieille procédure pénale publique, 78. — Moyens pour contraindre aux déclarations dans la procédure pénale relevant des magistrats, 80. — Interdiction de la torture à l'époque républicaine, 80. — Application de la torture sous le Principat, 81. — Le droit pour l'accu-

sateur de citer des témoins, 84. — Témoignage judiciaire et extra-judiciaire, 87.	
B. Dires et quasi-témoignage des esclaves	88
Déclaration de l'esclave, 88. — Limites dans lesquelles on peut contraindre l'esclave à faire une déclaration, 89. — Interdiction des déclarations d'esclaves au préjudice du maître, 91. — Interrogatoire avec torture usité pour les esclaves, 93.	
C. La perquisition à domicile et la saisie des papiers	95
Perquisition domiciliaire, 95. — Saisie des papiers d'affaire, 96.	
SECTION VI. — La Procédure de la Preuve.	99
Prestation de la preuve dans la procédure d'accusation, 99. — Attitude passive du magistrat et des jurés, 99. — Renouvellement de la procédure de la preuve, 100. — <i>Ampliatio</i> , 101. — <i>Compendinatio</i> , 102. — Appel des parties et des jurés, 104. — Les différentes formes d'introduction de la preuve testimoniale, 104. — Discours introductifs des parties, 106. — Délais des discours, 106. — L'éloquence judiciaire comme genre de littérature, 108. — Prestation de la preuve, 109. — Interrogatoire de l'accusé, 109. — Audition des témoins, 110. — Déclaration des esclaves, 111. — Production des titres, 112. — Délais de preuve, 113. — Influence du renouvellement de la procédure de la preuve sur la prestation de celle-ci, 113. — Durée de la procédure, 114.	
SECTION VII. — La Reddition de la Sentence.	115
Conviction du juge, 115. — La négation de l'accusé et le serment purgatoire, 117. — L'aveu de l'accusé, 117. — Aveu implicite, 119. — Appréciation des dépositions faites par des tierces personnes, 119. — Délibération avant la reddition de la sentence, 123. — Reddition de la sentence, 125. — Vote oral et vote écrit dans la procédure du jury, 125. — Compte des voix, 127. — Contenu du jugement des jurés, 127. — Le jugement dans la procédure pénale relevant du magistrat, 128. — Acquittement, 131. — Irrévocabilité du jugement dans la procédure d'accusation, 132.	
SECTION VIII. — Obstacles à l'Exercice de l'Action Pénale et à l'Exécution de la Peine	134
1 Extinction de l'action pénale au cours du procès (<i>abolitio</i>)	134
Disparition du juge répressif ou de l'accusateur, 135. — Abandon de l'action pénale, 136. — Suppression légale du procès pénal, 137.	
2 Exemption personnelle de la poursuite pénale	139
Exemption de la procédure pénale, 139. — Amnistie, 140	

	Pages.
3 <i>Le droit d'asile</i>	141
L'Asile de Romulus, 141. — Le droit d'asile grec, 143. — Le droit d'asile du culte impérial, 143. — Le droit d'asile chrétien, 145.	
4 <i>L'Intercessio et l'Appellatio de l'époque républicaine</i>	146
Notion de l' <i>intercessio</i> , 146. — Formes de l'intercession, 148. — Limites de l' <i>intercessio</i> en droit pénal, 150. — Réunion de l'intercession et de la réformation à l'époque républicaine, 153.	
5 <i>L'appel de l'époque impériale</i>	154
Fondement juridique de l'appel de l'époque impériale, 154. — Limites de l'appel, 155. — Marche de l'appel, 156. — Cassation et réformation résultant de l'appel, 158.	
6 <i>La provocation aux comices ou instance en grâce suspendant l'autorité de chose jugée de la condamnation pénale</i>	159
Notion de la provocation aux comices, 159. — Modalités de la provocation aux comices, 161. — Demande de grâce, 163.	
7 <i>La provocation militaire</i>	164
Provocation militaire, 164.	
8 <i>La restitutio in integrum</i>	166
Dans quels cas la condamnation peut-elle être annulée ? 166. — Procédure de nullité contre la sentence d'un jury, 167. — Rescision légale de la condamnation ayant force de chose jugée, 169. — <i>Restitutio in integrum</i> sous le Principat, 171. — Effets de l' <i>in integrum restitutio</i> , 173.	
9 <i>Délais de la procédure pénale</i>	170
SECTION IX. — Peines contre les Accusateurs 179	
Apparition des peines contre les accusateurs, 179.	
1 <i>Accusation faite sciemment à tort (calumnia)</i>	180
La <i>calumnia</i> criminelle, 180. — Notion de la <i>calumnia</i> , 181. — Procès de <i>calumnia</i> , 182. — Peine de la <i>calumnia</i> : infamie, 184. — Tallion, 186. — <i>Calumnia</i> criminelle en dehors de la procédure pénale ordinaire, 187.	
2 <i>Abandon injustifié de l'accusation (tergiversatio)</i>	188
Abandon de l'accusation, 188. — Procédure, 189. — Peines, 191.	
3 <i>Collusion (praevaricatio)</i>	192
Collusion, 192. — Procédure, 192. — Peines, 193.	

SECTION X. — Récompenses du Dénonciateur et de l'Accusateur . . . 195

Caractère exceptionnel des récompenses pour dénonciation, 195.
 — Exemption de la peine pour cause de dénonciation, 195. — Ré-
 compense de la dénonciation dans le procès criminel, 196. — Ré-
 compense du magistrat qui intente le procès pour la communauté,
 198. — Récompense du particulier qui intente le procès pour la
 communauté, 199. — Récompense de l'accusateur dans la procé-
 dure d'accusation, 200. — Procédure pour l'attribution des pri-
 mes, 202.

SECTION XI. — Les Procès-Verbaux 204

Apparition des actes des magistrats, 204. — Nom, 206. — Ré-
 daction des procès-verbaux, 207. — Forme et contenu du procès-
 verbal, 210. — Conservation des procès-verbaux, 212.

LIVRE IV**LES DIFFÉRENTS DÉLITS****Introduction 215**

Les diverses catégories de délits, 215. — Limites du droit pé-
 nal vis-à-vis des autres domaines juridiques, 217. — Les catégo-
 ries du plus ancien droit pénal, 220. — Valeur des plus anciennes
 catégories de délits au point de vue du fond et au point de vue
 procédural, 220. — Les catégories du droit pénal de l'époque pos-
 térieure, 222. — Qualités et défauts du droit pénal romain, 225.
 — Le travail scientifique et le droit pénal romain, 227. — Loi des
 XII Tables, 228. — Droit prétorien, 228. — Droit civil, 228. — Le
 travail scientifique et les différentes procédures criminelles, 229.
 — Ordre dans lequel ces délits nous sont présentés, 230.

**SECTION I. — Le Crime d'État (Perduellio, Crimen Majestatis im-
minutae) 233**

Perduellio, 233. — *Majestas*, 234. — *Ἀσιβεια*, 236. — Le crime
 d'État dans le très ancien droit romain, 235. — Lois relatives à
 la *quaestio*, 237. — Rapports du crime d'État avec les autres dé-
 lits, 237. — Complicité, 238. — Consommation du délit, 238. —
 Eléments du crime d'État en général, 239. — Classement des dif-
 férents cas de crimes d'État, 243.

1 Relations coupables avec l'ennemi 244

Désertion, 244. — Défection, 245. — Trahison, 245. — Rupture
 de ban, 247.

	Pages.
2 <i>Renversement de la constitution</i>	248
Renversement de la constitution républicaine, 248. — Renversement de la constitution plébéienne, 251. — Tactique de la nouvelle monarchie, 253.	
3 <i>Violation des devoirs incombant aux magistrats et aux prêtres</i> . . .	255
Délits des magistrats, 255. — Délits des prêtres, 259. — Délits des mandataires publics, 260.	
4 <i>Violation des devoirs civiques vis-à-vis de l'Etat</i>	261
Délits civiques, 261. — Délits militaires, 262. — Sédition, 263. — Autres délits civiques, 266.	
5 <i>Violation des devoirs religieux des citoyens</i>	269
Délit de religion de l'époque païenne, 269. — Actes culturels obligatoires, 270. — Fautes contre la religion nationale et la religion d'empire, 272. — Le judaïsme, 274. — Le christianisme, 278. — Le manichéisme, 280. — Mesures de police contre les abus religieux, 283.	
6 <i>Atteinte à la personne des magistrats de la cité</i>	285
Attentats contre la vie des magistrats patriciens ou plébeiens, 286. — Meurtre de l'empereur, 287. — Injures aux magistrats, 287. — Injures à l'empereur, 288.	
Autorités compétentes pour le procès de lèse-majesté, 293. — Inégalités de la répression, 295. — Diversité de répression de la perduellion et du crime de lèse-majesté, 296. — Peine du crime d'Etat, 298.	
SECTION II. — Héretiques et non chrétiens	303
Abrogation de la religion nationale, 303. — Le christianisme religion d'Etat, 303. — L'Empereur et le gouvernement de l'Eglise, 305. — Vol au regard des temples, 306. — Profanation, 307. — Blasphème, 307. — Le délit de religion contre le christianisme, 307. — La situation privilégiée des chrétiens orthodoxes au point de vue des droits civiques, 309.	
1 <i>Les chrétiens hétérodoxes</i>	310
Hétérodoxie, 310. — Conséquences de l'hétérodoxie au point de vue de la théorie des délits, 313.	
2 <i>Les païens</i>	316
Le paganisme, 316. — Conséquences du paganisme au point de vue de la théorie des délits, 318. — Procès contre les dissidents, 320.	

3 Les juifs.	321
----------------------	-----

Le judaïsme de la dernière époque, 321.

SECTION III. — Le Meurtre et les Crimes qui lui sont assimilés. . . 324

Parricidium, 324. — *Homicidium*, 325. — La plus ancienne procédure contre le meurtre, 326. — Le meurtre comme crime public, 326. — *Quaestio* pour le meurtre, 328. — La loi Cornélia sur le meurtre, 328. — Cas exclus de la procédure de meurtre : l'esclave, 329. — L'enfant en puissance, 331. — Légitime défense, 334. — Droit de la guerre, 336. — Meurtres commis à l'étranger, 336. — Absence de protection juridique d'après l'ancien droit, 336. — Absence de protection juridique pour l'ennemi d'après le droit récent, 337. — Absence de protection juridique pour la personne en rupture de ban, 338. — Déserteur, 338. — Exécution capitale, 338. — Mise à mort de l'épouse adultère et de son complice, 339. — Le droit romain développé n'admet pas qu'une personne soit privée de toute protection juridique, 340.

Dotus, 341. — Tentative, 342. — Complicité, 343. — Différentes catégories de délits d'après la loi sur le meurtre, 343.

1 Meurtre avec violence et vol de grand chemin (*crimen inter sicarios*). 344

Meurtre avec violence, 344. — Vol de grand chemin, 346. — Procédure de meurtre contre les esclaves de la victime, 346. — Peine du meurtre, 348.

2 Abus de la procédure capitale. 348

Violation par le magistrat du droit de provocation, 348. — Abus de droit de la part des jurés, 351. — Abus dans le témoignage, 352.

3 *Veneficium* et délits apparentés. 352

Avortement, 353. — Philtre, 354. — Castration, 354. — Circconcision, 355.

4 Meurtre par sorcellerie et magie. 356

Punition des mauvais magiciens, 356. — Éléments du délit de magie, 358. — Peine de la magie, 361.

5 Le meurtre d'un proche (*parricidium*). 361

Meurtre d'un proche, 361.

6 Incendie allumé par malveillance et crime commis à l'occasion d'un naufrage. 364

Incendie, 364. — Crime commis à l'occasion d'un naufrage, 365. — Formes de la procédure de meurtre, 365. — Procédure de la *cognitio*, 367. — Devoir pour les héritiers d'intenter le procès de meurtre contre les esclaves, 368. — Procédure de *cognitio* en cas

de meurtre du maître par ses esclaves, 368. — Peines du meurtre, 369.

SECTION IV. — **Violence (Vis)** 371

Vis et Metus, 371. — Violence permise, 372. — Mesures législatives contre la violence, 372. — Eléments de la violence délictuelle, 375. — Sédition, 377. — Détérioration et appropriation du bien d'autrui avec violence, 380. — Groupement délictuel, 382. — Abus d'une charge ou d'un mandat public, 383. — Séquestration et viol, 385. — Injure faite aux ambassadeurs, 386. — Assistance prêtée en cas de rupture de ban, 386. — Violation de sépulture, 386. — Justice privée, 386. — Action de violence, 387.

SECTION V. — **Faux et dol** 388

Le dol en droit pénal, 388. — Le faux, 388. — Dol, 389.

1 *Loi des XII Tables* 389

Cas particuliers visés par le très ancien droit pénal, 389.

2 *Faux en matière de testament et de monnaie et délits analogues* 394

La *lex Cornelia de falsis*, 391. — Faux en matière de testament, 392. — Faux en matière de titres, 394. — Falsification de métaux et de monnaie, 395. — Corruption de juges et délits analogues, 397. — Faux en matière de parenté ou de rang, 398. — Faux poids et fausses mesures, 399. — Procès, 400. — Peine, 400.

3 *Corruption en matière de procès* 400

4 *Actions complémentaires pour cause d'injustice (dolus, stellionatus)* . 401

Action privée extraordinaire pour cause de dol, 401. — Action criminelle à raison du stellionat, 404.

SECTION VI. — **Les Délits sexuels** 406

1 *Relations sexuelles avec des proches (inceste) et infraction aux prohibitions de mariage* 406

Prohibition du mariage entre parents dans le droit primitif, 406. — Les prohibitions de mariage dans le droit postérieur, 408. — Les prohibitions de mariage de l'époque impériale, 409. — Eléments de l'inceste, 412. — Procès d'inceste, 413. — Peine de l'inceste, 413.

2 *Atteinte à la chasteté des femmes (adulterium, stuprum)* 414

La discipline domestique et la femme romaine, 414. — La procédure privée et publique de l'époque républicaine en matière d'impudicité, 415. — La loi d'Auguste sur l'adultère, 417. — Femmes

TABLE DES MATIÈRES

443

Pages.

qui ne sont pas soumises au précepte de la chasteté, 417. — Notion du mariage permis et protégé, 419. — *Stuprum et adulterium*, 420. — Éléments des délits, 422. — Procès d'adultère, 422. — Peine de l'adultère, 425.

3	<i>Proxénétisme (lenocinium)</i>	427
4	<i>Mariage déshonorant</i>	428
5	<i>Bigamie</i>	429
6	<i>Rapt</i>	429
7	<i>Pédérastie</i>	431